

d'œil sur la carte ci-jointe fera voir les avantages de construire les embranchements, et leur destination. L'embranchement du lac St. Jean à Chicoutimi procurera des moyens de communication avec Québec et le reste de la Puissance à la nombreuse population de cette ville (qui a un siège épiscopal et où sont établies plusieurs industries importantes) et du pays environnant, et comme il atteindra la tête de la navigation de la rivière Saguenay, il augmentera sans doute considérablement le nombre des touristes qui se dirigent vers cette célèbre rivière, en leur procurant l'avantage d'une excursion circulaire par eau et par chemin de fer.

L'embranchement de La Tuque, ouvrira aussi une voie de communication avec 60 milles de navigation à vapeur sur la rivière St. Maurice, formant pareillement une route circulaire par chemin de fer et par eau, de Québec, *via* La Tuque et les Grandes Piles, à Trois-Rivières, et ouvrant aussi à la colonisation la fertile vallée de la rivière Croche, l'un des tributaires du St. Maurice, et ouvrant aux marchands de bois un accès économique à La Tuque, le grand centre des opérations forestières du territoire du St. Maurice.

De cette manière, non seulement la vallée du Lac St. Jean sera ouverte à la colonisation, mais aussi le Saguenay et le haut du St. Maurice au moyen de lignes d'embranchement. On créera ainsi un réseau de voies ferrées, qui serviront à développer l'immense intérieur de la province de Québec, et qui, sans aucun doute, dans un avenir rapproché, étendront leur influence civilisatrice jusqu'aux terres argileuses formant le bassin de la Baie James. Chaque année fournit une nouvelle preuve que ce grand bassin est susceptible d'être habité par des personnes